

Caritas Europa Regional Conference 2006

Vendredi 19 mai 2006 – groupe de travail 3: “traite des êtres humains”
Moderatrice : Caroline Theves

1. Introduction: expérience avec/intérêt pour le sujet

Alexandre Pietrzyk – Caritas Fédération Russe: explique que la traite est un phénomène qui prend de l'ampleur dans la Fédération Russe avec des dimensions énormes. Des milliers de jeunes femmes en sont les victimes chaque année.

Karel Zelenka – CRS: la traite des êtres humains est une forme moderne d'esclavage. Il faut lutter contre le phénomène en alliance avec des partenaires internationaux.

Antoine Varthalitis - Caritas Grèce: en Grèce il y a des agences organisées qui font venir des femmes et des enfants des pays des Balkans et de la Russie. Ils sont vendus comme de la marchandise dans un circuit duquel il est difficile de sortir. Il se demande ce qu'on peut faire pour lutter contre ce crime.

Aferdita Sadiku et Tom Preku - Caritas Albanie : la traite est un grand problème en Albanie (pays d'origine). Caritas Albanie vient pour partager ses expériences et pour apprendre des autres.

Jean-Pierre Richer – Secours Catholique/Caritas France: Ces derniers mois la traite des femmes est à la une en Europe à cause de la coupe mondiale du football en Allemagne. Il faut prendre en compte la relation entre le sous-développement et migration, y inclus cette facette noire de la traite des êtres humains.

Edgars Cakuls – Caritas Lettonie : En Lettonie, comme dans d'autres pays déjà mentionnées, de plus en plus de personnes sont les victimes de la traite. Caritas Lettonie veut mettre sur pied un centre de réhabilitation pour victimes.

Duncan McLaren – Caritas Internationalis: CI a récemment adopté un document d'engagement du réseau dans la lutte contre la traite des personnes, sous le titre « Créés à l'image de Dieu, traités comme des esclaves ». Le document sera envoyé aux organisations membres cette semaine.

Geneviève Colas – Secours catholique/Caritas France : travaille avec le réseau COATNET et a contribué à l'élaboration du document d'engagement de CI. Elle a co-organisé un séminaire sur le sujet au dernier Forum Social Européen.

Ulrike Kostka – Caritas Allemagne: a visité la Moldavie où elle a vu les problèmes et conséquences de la traite des êtres humains. Ensemble avec les experts autour de la table elle veut explorer les questions éthiques liées au phénomène.

Caroline Theves - Caritas Luxembourg : l'organisation n'est pas encore très impliqué dans le sujet, mais est devenu membre de COATNET et espère pouvoir y contribuer et d'y trouver de l'information pour développer ses actions dans le domaine. Caroline fait référence au plan stratégique de Caritas Europa et plus particulièrement du cinquième but de la priorité 2 (Migration) : « *Etablir et développer des partenariats et des alliances efficaces avec d'autres acteurs dans les domaines spécifiques de la migration et de la lutte contre la traite des êtres humains* ». Elle rappelle également que Caritas Europa a été mandaté par Caritas Internationalis pour développer la stratégie du réseau contre la migration forcée.

2. Présentation par Geneviève Colas, Secours Catholique

En préparant sa présentation sur les liens entre l'action de CE contre la traite et le trafic des femmes, elle a constaté que les mots-clés ne se trouvent pas dans le compendium de la doctrine sociale de l'Église, mais le thème est quand-même présent à travers le document. Dans le doc d'engagement de CI on trouve d'autres citations de textes de l'Église se référant au thème.

La lutte contre la traite des êtres humains est extrêmement importante pour Caritas et est étroitement liée au principe de la dignité humaine, puisque c'est une des formes les plus graves d'atteinte aux droits fondamentaux.

Le phénomène a fortement accru avec l'établissement de réseaux criminels bien organisés. Des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants (même des bébés) en sont les victimes chaque année. Les Nations Unies donnent une estimation de plus d'un million de victimes par an, représentant un bénéfice estimé de 5 à 7 millions de dollars par an. La traite constitue ainsi la seconde source de revenus pour les mafias. Le phénomène a aussi reçu beaucoup –plus d'attention dans l'opinion publique. Le sujet de la traite se retrouve par exemple dans de nombreux films.

Il existe des conventions internationales (UN Convention Against Organised Crime and the Palermo Protocol, Conseil de l'Europe (CoE), etc.), mais le grand défi est leur ratification. Le rôle de Caritas doit être de changer les pratiques des associations et des gouvernements, d'améliorer la législation et de promouvoir le travail en réseau entre tous les parties concernées. Il s'agit en effet d'un phénomène complexe contre lequel une combinaison d'instruments doit être mise en place, y inclus l'amélioration de l'identification des victimes pour mieux les protéger.

Les congrégations religieuses sont souvent les premières à travailler concrètement sur le thème, entre autre en offrant de l'assistance aux victimes. Les congrégations sont souvent le mieux intégré dans la société et voient et comprennent vite ce qui se passe.

L'action du Secours Catholique/Caritas France a trois dimensions :

1. l'appui financier de projets en Europe Centrale & de l'Est (par exemple des programmes de prévention, de réinsertion, de l'assistance aux et l'accueil des victimes en Géorgie, Roumanie et au Kosovo, en coopération avec les congrégations et CRS)
2. le plaidoyer et le travail de réflexion commune (par exemple via COATNET, voir le document de plaidoyer sur la convention du CoE convention)
3. la mise en réseau, par exemple en Macédoine avec La Strada, l'invitation de partenaires en France, le travail en réseau inclut les autorités, la formation en réseau, des séminaires d'échanges d'expertise à l'occasion des FSE/FSM.

Geneviève lance l'appel à développer davantage notre travail de plaidoyer ensemble. Duncan McLaren ajoute qu'à la fin du mois Susanne Giendl, responsable du service migrations de Caritas Autriche sera nommée pour représenter CI au UNODC (United Nations Office on Drugs and Crime) à Vienne.

Karel insiste sur l'aspect international du phénomène. La coopération internationale est donc d'une importance cruciale. Cette coopération sur tous les domaines, y inclus l'assistance aux

victimes, leur réinsertion etc. avec les Caritas nationales est fortement appréciée. L'engagement des congrégations d'hommes est encore à encourager.

4. Théologien expert: Ulrike Kostka

La traite des êtres humains est un phénomène complexe et multidimensionnel – aussi au niveau éthique. Ulrike n'est pas experte dans le domaine de la traite, mais essaiera de structurer le débat en tant qu'experte en éthique.

1. L'individu est le point de départ

Le phénomène de la traite est étroitement lié à la dignité humaine et les droits de l'homme: un être humain ne peut jamais être considéré comme une chose, un bien. P.ex. Immanuel Kant a dit qu'une personne ne peut jamais être un objet, mais un être avec sa valeur. Il y a-t-il une différence entre les personnes qui se vendent elles-mêmes et celles qui sont vendues par d'autres ? Bien que les deux situations soient éthiquement inacceptables par rapport au respect de la dignité humaine, celle de l'être humain qui est vendu est niée. La personne qui se vend se prend sa propre dignité, est en détresse et n'a pas le choix. La majorité des femmes et enfants (éthiquement « vulnérable ») n'ont pas le pouvoir de décider de leur vie eux-mêmes; leur autonomie est limitée et ils risquent de devenir victime.

Le phénomène est lié aussi aux Droits de l'Homme. Ulrike donne l'exemple de la discussion qui a lieu en Allemagne, autour de la question suivante: "Est-il éthiquement acceptable si une personne décide de vendre son corps?" Il faut bien tenir compte du fait que les victimes de la traite n'ont pas la possibilité de décider de leur destin. De l'autre part, il n'est éthiquement pas légitimé non plus de vendre son corps. Les victimes ont une autonomie limitée: dans plusieurs documents on parle de l'esclavage. A plusieurs reprises dans l'Ancien Testament on trouve des références où le Seigneur dit que les hommes doivent sortir de l'esclavage (p.ex. Exodus). L'être humain doit être libéré de l'esclavage et une vie digne signifie que l'homme ne se trouve pas en esclavage.

Comme a dit le professeur Kruip dans sa présentation, l'autonomie est liée à la dépendance. D'un point de vue féministe, les femmes et les enfants se trouvent dans une situation de dépendance, il s'agit donc aussi d'un problème de genre. La position de la femme dans la société ainsi que les relations homme – femme jouent un rôle important dans le phénomène de la traite. Les hommes sont des clients et des acteurs dans la traite des êtres humains. D'un point de vue chrétien nous devons voir et promouvoir l'égalité homme - femme, Caritas doit donc bien s'en rendre compte que derrière la question de traite il y a la question de l'égalité.

2. Le niveau de la société

Les pays d'origine se trouvent souvent dans une situation de transformation (p. ex. la Moldavie) ou de grandes différences entre riches et pauvres (p. ex. les Philippines). Pour des milliers de personnes la traite est un chemin d'espoir qui reflète un désir d'avoir une vie meilleure, avec de meilleures conditions économiques. Ce désir est éthiquement légitime. D'un point de vue socio-éthique, les Etats doivent offrir des opportunités de vivre en dignité à tous, mais il faut aussi prendre en compte la situation de dépendance des pays même et leur capacité de faire quelque chose.

En général, les états doivent aider ces pays pauvres à créer de meilleures conditions de vie; de plus, il faut prendre en considération le fait que les pays de destination profitent de cette situation de dépendance des pays pauvres, ce qui est davantage problématique d'un point de vue éthique. La priorité des pays de destination devrait être la protection des victimes : éthiquement ils sont obligés de les aider au lieu de les expulser et punir. Même quand les personnes se trouvent en situation illégale, il faut leur offrir des alternatives.

3. La signification pour Caritas.

La prévention, l'assistance et améliorer les conditions de vie dans les pays d'origine sont liés; les professionnels doivent toujours avoir en tête les trois aspects.

Les victimes sont blessées dans leur dignité humaine: c'est le devoir de Caritas d'aider ces personnes de se redévelopper dans toutes leurs dimensions. Le défi est partir de l'individu dans nos actions de prévention dans les pays d'origine, d'informer les gens et de montrer le danger pour la dignité humaine.

5. Q&A session:

Marius remarque que la traite est débattue dans ce groupe comme un phénomène international, mais la traite « interne » est aussi important (p. ex. des régions rurales vers les métropoles). La prévention par la sensibilisation des personnes en danger est très importante, mais il faut informer également les pouvoirs politiques et le côté « demande » du marché, ce dernier étant le plus important « pull factor ». Les institutions de l'église peuvent jouer un rôle important au niveau de la sensibilisation et de la prévention. Par exemple le programme de Secours Catholique/Caritas France et CRS en Albanie: toutes les congrégations catholiques travaillant sur le phénomène de la traite discutent ensemble comment elles peuvent agir et comment elles peuvent motiver d'autres congrégations à participer.

On remarque dans notre société une dévaluation de la valeur de la vie humaine (un participant donne l'exemple d'une famille qui a vendu un de ses enfants pour un GSM). Il faut débattre de cette évolution préoccupante avec les autres religions.

6. Afternoon session

1. situation dans les pays représentés dans ce groupe de travail :

En Russie, la conscience et la volonté est là au niveau de Caritas, mais à cause de différents circonstances (petite organisation, la traite est entre les mains d'une mafia d'ex-militaires, guerre civile en Russie) il est difficile de mener une action sans mettre en péril les autres projets déjà en exécution.

En Turquie, la Caritas se trouve plus ou moins dans la même situation (peu de moyens, d'autres urgences à traiter). Les églises/paroisses peuvent aider les personnes en détresse qui s'y présentent. Caritas est impliqué dans une maison d'accueil pour victimes de la traite.

En Grèce, la situation est comparable. La congrégation de la Mère Teresa a ouvert plusieurs maisons d'accueil pour les victimes de la traite à Thessaloniki, mais est toujours confronté à des défis financiers.

En Allemagne : Solwodi (Sr. Lea Ackermann) a créé des maisons d'accueil sécurisées pour victimes de la traite des femmes. L'organisation a maintenant aussi lancé une campagne de prévention dans certains pays d'origine.

En Lettonie, le problème est moins prononcé en quantité, mais existe et est aigu. Une campagne de prévention a été menée dans les trois pays Baltes. Caritas veut ouvrir une maison d'assistance et de réhabilitation.

CRS remarque que le manque de données (statistiques) rend difficile la planification de programmes. CRS donne un exemple de projet de **sensibilisation** : en Roumanie et Bulgarie (veut faire même chose en Moldavie), des étudiants d'écoles secondaires préparent un « show » pour les autres étudiants et pour leurs parents, en collaboration avec la police. Il est extrêmement important de sensibiliser activement la police au sujet. La coopération avec des communautés frontalières et la police frontalière des deux côtés de la frontière est aussi important. La **prévention** est le plus important : informer les gens et investir dans des alternatives, en réseau avec Caritas, les écoles et internats, les employeurs.

Afin de bien mener le débat, la modératrice présente le cadre ci dessous :

	Actions nationales: pays d'origine/pays de destination	Actions communes au niveau Européen
Prévention et éducation/sensibilisation	Organiser des campagnes anti traite; distribution de dépliants dans les écoles et lieux de rencontre des jeunes Défi : efficacité des campagnes ?	Profiter d'événements sportifs internationaux pour sensibiliser le grand public Inclure l'aspect du « genre » dans le débat
Appui aux victimes	e.g. projet SOLWODI (Allemagne) assistance individuelle	
plaidoyer	Protection des victimes (statut de séjour) Analyse des législations nationales et budget/moyens prévus pour appliquer la loi (« budget-tracking ») Utiliser la lettre de plaidoyer sur la convention du CoE	UE : plaidoyer pour une législation promouvant la protection des victimes ET pour les ressources (budgets) nécessaires pour mettre en œuvre cette législation
Mise en réseau	Partager le matériel de prévention disponible au niveau des membres de Coatnet	Développer davantage le site internet COATNET – mettre à disposition les infos en plus de langues, entre autre le Russe Inciter les membres de Caritas Europa de devenir membre de COATNET